

RAPPORT ANNUEL

STRATEGIE INDICE JAPON

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
GRESHAM Asset Management

20, rue de la Baume
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

STRATEGIE INDICE JAPON

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : GRESHAM Asset Management

20, rue de la Baume
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement STRATEGIE INDICE JAPON établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

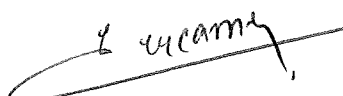
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

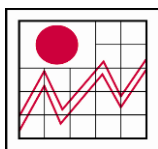
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER



Stratégie Indice Japon (Fond Commun de placement)

Rapport annuel

(30 décembre 2015 - 30 décembre 2016)



Environnement économique et financier

L'année 2016 a commencé par une période d'incertitude alimentée d'une part par les craintes d'un ralentissement de l'économie chinoise suite à la publication de mauvaises données manufacturières et d'autre part par une baisse marquée du prix de l'or noir. La seconde partie du semestre a été rythmée par les sondages sur le Brexit, se soldant par un vote en faveur de celui-ci accompagné d'une forte hausse de la volatilité. Le second semestre a été marqué par l'élection de Donald Trump à la présidence américaine, s'accompagnant d'un regain d'optimisme sur les marchés grâce aux promesses de campagne basées sur une politique reflationniste. Aux Etats Unis, après un premier semestre en berne impacté par la faiblesse de l'investissement et du commerce extérieur, la croissance s'est reprise au second semestre grâce à un retour de ces deux contributeurs. Pour 2017, les enquêtes restent bien orientées laissant entrevoir une croissance dynamique autour de +2.3% sur l'année accompagnée d'une inflation supérieure à 2%. La production industrielle devrait retourner en territoire positif dès le 1^{er} trimestre 2017. La Réserve Fédérale a monté son taux de 0.25 en décembre et devrait réaliser 2 à 3 hausses en 2017. Les craintes sur la mise en place de la politique promise par Trump devraient créer de la volatilité.

En Zone Euro, la croissance s'est maintenue sur un rythme plutôt dynamique grâce notamment à une consommation vigoureuse. Elle devrait terminer à +1.6% pour 2016 et se maintenir sur ce niveau en 2017/2018. Les niveaux de croissance sont néanmoins disparates entre les pays de la zone. Par exemple, l'Espagne et l'Irlande devraient afficher une croissance respective de 3.2% et 3.8% sur 2016, alors que l'Italie et la France affichent 0.9% et 1.2%. Ainsi, la reprise économique demeure graduelle et inégalement répartie mais les anticipations s'améliorent. Le spectre de la déflation s'est quant à lui éloigné avec une inflation dans la zone attendue autour de +1.5% pour 2017, grâce au lancement du programme d'assouplissement quantitatif en mars 2016 par la Banque Centrale Européenne, qui a commencé les achats mensuels d'obligations de la zone euro à hauteur de 80 Mds € en juin. Le risque politique devrait néanmoins continuer à peser sur la confiance et les investissements, notamment avec les incertitudes relatives aux modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et au calendrier électoral européen chargé.

Le Japon termine l'année avec une légère accélération, permettant d'afficher une croissance de +1% grâce au retour de l'investissement privé et de l'amélioration de la demande extérieure. Malgré des enquêtes bien orientées et un marché de l'emploi en resserrement continu, la consommation japonaise se maintient sur des niveaux décevants et peine à soutenir la croissance. Pour 2017 la croissance devrait se maintenir autour de +1.1%. Point positif, le spectre de la récession s'éloigne et l'inflation devrait rester en territoire positif. La Banque Centrale a modifié sa politique monétaire, se fixant pour objectif le maintien du taux 10 ans proche de 0.

Le marché des taux d'intérêt

L'inflation relativement faible ainsi que la politique d'assouplissement quantitatif de la Banque Centrale Européenne ont créé un environnement favorable à des taux d'intérêt durablement bas en Zone Euro, poussant les courbes en territoire négatif et opérant un aplatissement de celles-ci (recherche de rendement par les investisseurs) sur le premier semestre de l'année 2016. Néanmoins, les taux européens sont remontés de manière assez marquée depuis septembre 2016 et les craintes d'arrêt ou de ralentissement du programme d'achat de la Banque Centrale Européenne. Par exemple, le taux 10 ans français est passé de 0.2% à fin septembre à plus de 0.8% fin novembre, pour clôturer l'année à 0.69%. Fin décembre, la courbe française reste en territoire négatif jusqu'à une échéance de 6.5 ans.

Le marché des actions

Les actions ont continué cette année à évoluer dans un contexte extrêmement volatil. Les marchés ont débuté l'année sur les craintes du ralentissement chinois, se sont repris suite à l'annonce du nouvel assouplissement quantitatif de la BCE puis ont évolué au gré des anticipations du Brexit jusqu'en novembre. L'élection de Donald Trump début novembre à la présidence des États-Unis a eu un effet positif sur les marchés actions des pays développés. En effet, la majorité des indices actions des pays développés affichent une performance positive sur les deux derniers mois de l'année, le S&P 500 progressant de 5.7% en dollar sur la période, l'Eurostoxx de 8.0% et le Nikkei 225 de 9.8%. Au niveau des actions françaises, il aura donc fallu attendre le mois de décembre pour que les actions françaises délivrent leur performance annuelle, le CAC 40 étant en effet resté négatif pendant les onze premiers mois de l'année.

Le calendrier chargé de 2017 (élections en France, Allemagne, Pays-Bas, hausse du taux directeur américain, investiture de Donald Trump etc.) devrait maintenir une certaine volatilité sur les marchés actions aux États-Unis et en Europe.

Le marché des devises

Le marché des devises a été marqué par des tendances fortes en 2016. Le mouvement le plus significatif est la dépréciation de la livre britannique contre l'euro et le dollar, avec des baisses de 13.6% et 16.7% respectivement. La devise européenne a été assez volatile face à sa contrepartie américaine, évoluant dans la fourchette 1.10-1.15 jusqu'à l'élection de Donald Trump, pour ensuite se déprécier et clôturer l'année à 1.05. Le Yen japonais a aussi évolué de manière volatile contre l'euro, s'appréciant sur le premier semestre et touchant un point bas à 111 en juillet pour clôturer l'année à 123 Yen par euro.

Le marché des matières premières

Les matières premières ont commencé l'année 2016 en baisse avant de se reprendre à partir du 2^{ème} trimestre. Le pétrole (WTI) gagne près de 24% sur l'année clôturant à 53.7USD/bbl. Les métaux sont également en hausse l'or gagne 8% en dollars et l'argent près de 14%, l'aluminium 15% et le cuivre 26%.

Rapport de gestion

Changement intervenu au cours de l'exercice

Les dénominations sociales de la société de gestion et du dépositaire ont changées.

La société de gestion Legal & General Asset Management est devenue GRESHAM Asset Management et le dépositaire Legal & General Bank est devenu GRESHAM Banque.

Changement à venir au cours du prochain exercice

Aucun.

Classification

Actions internationales.

Rappel de la stratégie d'investissement

La gestion du FCP est une gestion passive indiciaire. Pour réaliser l'objectif de gestion, le FCP s'expose en permanence dans une proportion proche de 100 % aux valeurs entrant dans la composition de l'indice de référence. Cette exposition est réalisée via une position en contrats futures sur indice Nikkei 225, les liquidités résultantes étant placées en produits monétaires, soit en JPY, soit en EUR associés à une position à terme en JPY.

La capacité du FCP à répliquer la performance de son indice peut être altérée par les changements dans la composition de l'indice, les frais de transaction et autres dépenses du fonds, le réinvestissement des dividendes, le mode de réplification de l'indice, les écarts de performance entre l'indice et les instruments choisis pour le répliquer, ainsi que les conditions de liquidité des différents instruments composant le fonds.

Le FCP n'a pas recours aux ratios dérogatoires prévus par la réglementation (article R 214-22 du COMOFI).

Le FCP peut investir jusqu'à 100 % de son actif net sur les valeurs entrant dans la composition de l'indice Nikkei 225.

Les titres de créance et instruments du marché monétaire en euro ou en yen, à taux fixe ou à taux variable, d'une durée maximale de trois mois lors de l'acquisition, sont utilisés jusqu'à 100 % de l'actif net pour réaliser l'objectif de gestion et à titre accessoire pour la gestion de la trésorerie du FCP. Le gérant peut investir sur des titres d'Etat, d'émetteurs publics ou privés dont la notation à long terme lors de l'acquisition est au moins A (agence de notation ou notation interne). La répartition entre dette publique et dette privée est discrétionnaire.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement ou de la gestion de sa trésorerie, le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la directive, français ou européens.

Le FCP peut investir en OPCVM gérés par GRESHAM Asset Management.

Le FCP peut intervenir sur des contrats à terme sur indice boursier en vue d'exposer le portefeuille au risque Action.

Pour répliquer la performance du yen, le FCP peut réaliser des opérations de change à terme négociées sur les marchés de gré à gré.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut :

- procéder à des dépôts, au sens et dans le cadre de l'article 2-1 du décret n° 89-623, auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, dans la limite de 20% de ses actifs par entité.
- être en situation emprunteuse d'espèces jusqu'à 10 % de son actif net.
- recourir, dans la limite de 10% de son actif net, aux prises en pension livrée par référence au Code Monétaire et Financier.

Pour l'optimisation de ses revenus ou la réalisation de son objectif de gestion, le FCP peut recourir, dans la limite de 100% de son actif net, aux prêts / emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier.

Politique de gestion

Stratégie Indice Japon est un FCP à gestion indiciaire étendue. L'objectif de gestion est de reproduire aussi fidèlement que possible l'évolution de l'indice boursier de référence, le Nikkei 225, variation de change incluse, minorée des frais de gestion.

Le FCP a pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice de référence à un niveau inférieur à 2 %, ou à 15 % de la volatilité de l'indice de référence.

La performance du FCP est à comparer à la performance de l'indice Nikkei 225 (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) converti en euro.

Au 30 décembre 2016, l'écart de suivi ex post entre le FCP et son indice de référence est de 3.187%. L'écart de suivi est supérieur au maximum de 2%.

Au 30 décembre 2016, l'exposition totale au risque action représentait 100.07% de l'actif net.

La Sicav Sécuri-Taux, OPCVM monétaire du Groupe GRESHAM, est régulièrement utilisée pour la gestion de la trésorerie. Le FCP ne détient aucun instrument émis ou géré par la société de gestion au 30 décembre 2016.

Durant l'exercice 2016 la société de gestion n'a pas participé aux Assemblées Générales des sociétés composant le portefeuille de l'OPCVM. Les intermédiaires sélectionnés répondent aux critères figurant dans le prospectus du

FCP. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

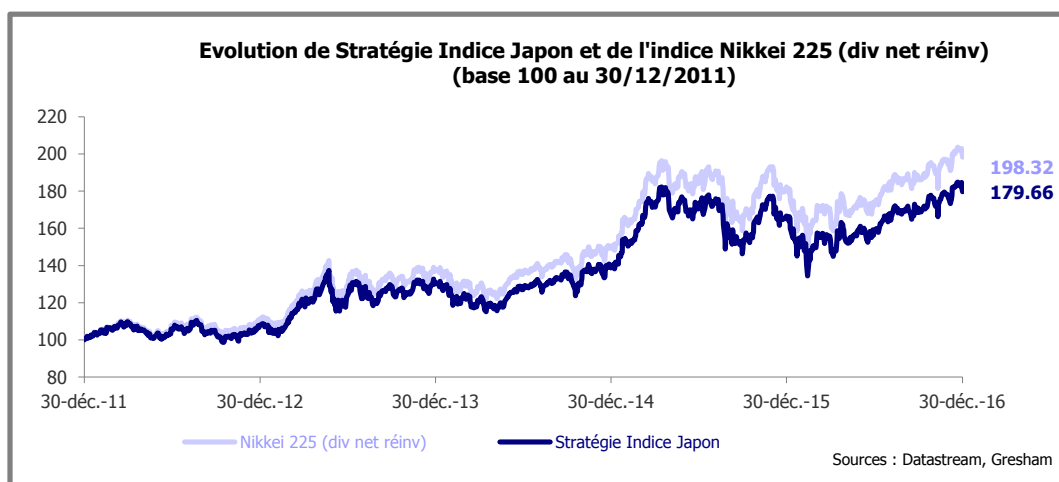
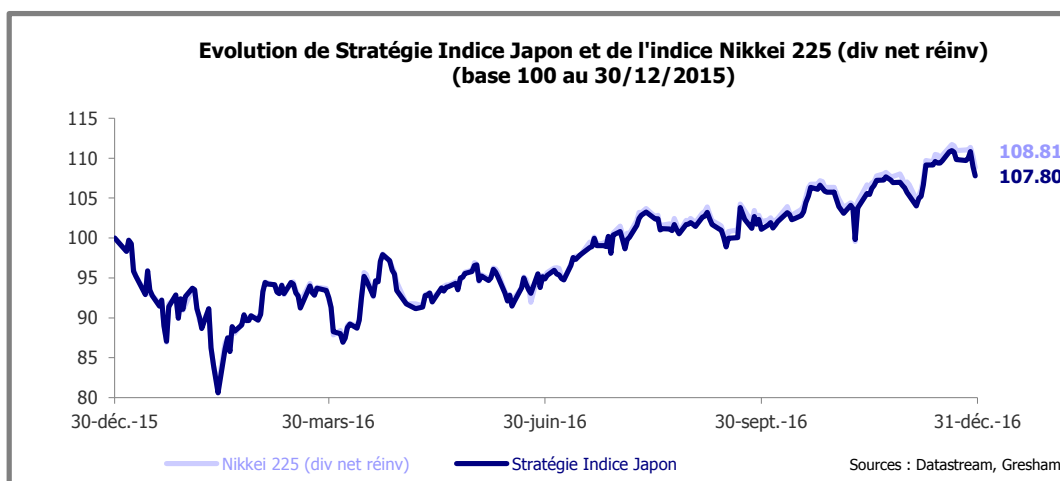
Outre les honoraires de gestion, la société de gestion ne perçoit aucune quote-part de la commission de mouvements relative aux opérations sur instruments financiers. Cette commission reste acquise à l'établissement dépositaire.

Le bon comportement des valeurs japonaises couplé au renforcement du Yen face à l'euro confèrent au fonds une performance de +7.80% sur la période. Les valeurs technologiques et matières premières contribuent le plus à la performance alors que les valeurs de consommation cycliques affichent une contribution négative. Sur la période, l'indice de référence a été répliqué de manière synthétique, par détention de contrats future sur le Nikkei 225 et d'achats à terme de Yen contre Euro. L'exposition du fonds est restée très proche de 100% tout au long de l'année. Au cours du 3ème trimestre, l'écart de suivi moyen du fonds a été supérieur aux limites réglementaires. Cet écart s'explique par la méthode de réplcation et l'écart de suivi moyen entre l'indice et le contrat future.

Du 30 décembre 2015 au 30 décembre 2016, la valeur liquidative publiée de Stratégie Indice Japon est passée de € 5 845.93 à € 6 301.96, soit une hausse de 7.80%. Dans le même temps, l'indice Nikkei 225 (div net réinv) a enregistré une hausse (devise incluse) de 8.81%.

| Performances au 30/12/2016 | Stratégie Indice Japon | Nikkei 225 (div net réinv) (devise incluse) |
|----------------------------|------------------------|---|
| Depuis le 30/12/2015 | 7.80% | 8.81% |
| Depuis le 30/12/2014 | 29.52% | 32.92% |

La performance sur la période considérée ne préjuge pas des performances futures



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de la période

| | Montant |
|---------------------------|---------------|
| Montants des acquisitions | 54 900 573.01 |
| Montants des cessions | 58 199 033.04 |

Politique de best selection

Conformément à la directive Marchés d'instruments financiers entrée en application le 1^{er} novembre 2007, les prestataires de services d'investissement doivent s'acquitter de l'obligation de best execution. Toutefois, pour les opérations de réception / transmission d'ordres, qui représentent la totalité des transactions réalisées par GRESHAM Asset Management pour le compte de clients, cette obligation se traduit par une obligation de "meilleure sélection" des intermédiaires et contreparties.

Les critères retenus par GRESHAM Asset Management sont les suivants :

- le critère d'exécution et de règlement qui couvre les modalités pratiques d'exécution des ordres et la qualité du dépouillement
- le coût global de transaction supporté par les clients qui tient compte du prix de négociation et de l'ensemble des frais de transaction
- pour les actions, le critère de couverture globale de l'ensemble des marchés sur lesquels les clients interviennent
- pour les obligations, la couverture du marché domestique et la connaissance des contraintes des investisseurs français

La politique de best selection tient compte de la taille de la société de gestion et des volumes traités, mais également de la nature des instruments financiers négociés : actions internationales de grande capitalisation, obligations principalement libellées en euros et dont la notation est supérieure ou égale à BBB et la liquidité est suffisante, titres de créances négociables émis par des établissements de taille importante.

Méthode choisie pour mesurer le risque global

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Frais d'intermédiations

La Société de Gestion n'a pas eu recours au cours de l'exercice à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Par conséquent, conformément à la réglementation, la société de gestion n'a pas établi de compte-rendu relatif aux frais d'investissement.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Politique de rémunération (disponible sur www.gresham.fr) :

La politique de rémunération de GRESHAM Asset Management est applicable à l'ensemble du personnel de GRESHAM Asset Management, dit « personnel identifié ». Cette politique de rémunération a été rédigée en appliquant le principe de proportionnalité pour chaque catégorie de personnel et ce eu égard à un certain nombre de critères énumérés dans la politique.

Les rémunérations fixe et variable de ce « personnel identifié » sont décrites précisément dans la politique de rémunération, laquelle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des fonds gérés par GRESHAM Asset Management. Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale de chaque collaborateur.

Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion. Enfin, la mise en œuvre de cette politique de rémunération fait l'objet au moins une fois par an d'une évaluation interne. Le Comité des rémunérations du Groupe auquel appartient GRESHAM Asset Management assiste le Conseil d'administration notamment dans la supervision de la politique de rémunération.

Bilan au 30 décembre 2016 en euro

Actif

| | 30/12/2016 | 30/12/2015 |
|--|----------------------|----------------------|
| Immobilisations nettes | | |
| Instruments financiers | | |
| Titres de créances | | |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| <i>Titres de créances négociables</i> | 11 310 000,00 | 14 609 966,88 |
| Créances | | |
| Opérations de change à terme de devises | 13 129 469,95 | 16 417 834,50 |
| Autres | 591 498,77 | 763 884,25 |
| Comptes financiers | | |
| Comptes à vue | 2 738 567,21 | 543 065,75 |
| Total de l'actif | 27 769 535,93 | 32 334 751,38 |

Passif

| | 30/12/2016 | 30/12/2015 |
|---|----------------------|----------------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 15 400 910,21 | 14 246 463,46 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | -692 752,01 | 2 036 282,59 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -191 208,72 | -203 861,33 |
| Total des capitaux propres | 14 516 949,48 | 16 078 884,72 |
| (= Montant représentatif de l'actif net) | | |
| Dettes | | |
| Opérations de change à terme de devises | 13 208 402,50 | 16 207 037,46 |
| Autres | 44 183,95 | 48 829,20 |
| Total du passif | 27 769 535,93 | 32 334 751,38 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan

| | 30/12/2016 | 30/12/2015 |
|--|---------------|---------------|
| Opération de couverture | Néant | Néant |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Achat de 188 contrats échéance mars 2017 sur SIMEX/NIKKEI à 19070,00 | 14 526 580,23 | - |
| Achat de 223 contrats échéance mars 2016 sur SIMEX/NIKKEI à 18985,00 | - | 16 077 984,96 |
| Autres engagements | Néant | Néant |

Compte de résultat

| | EXERCICE 2016 | EXERCICE 2015 |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur titres de créances | -35 772,62 | -12 777,42 |
| Total I | -35 772,62 | -12 777,42 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur dettes financières | -226,86 | -18,01 |
| Total II | -226,86 | -18,01 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | -35 999,48 | -12 795,43 |
| <i>Autres produits (III)</i> | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | -175 120,50 | -192 112,17 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -211 119,98 | -204 907,60 |
| <i>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</i> | 19 911,26 | 1 046,27 |
| Acomptes sur résultat versés au cours de l'exercice» (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -191 208,72 | -203 861,33 |

Annexe

1-Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du FCP sont présentés sous la forme prévue par le Règlement 2014-01 du 14 janvier 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable, publié au J.O.R.F. du 8 septembre 2014.

La devise de référence de la comptabilité est l'euro.

Portefeuille

Les entrées (achats ou souscriptions), et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition frais exclus.

La valeur comptable des titres cédés est calculée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur liquidative est présentée et déterminée pour :

- les titres cotés : au dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion,

- les OPC : au cours de la dernière valeur liquidative connue,

- les titres de créances négociables : TCN inférieurs ou égaux à trois mois : linéarisation.

Cours de change

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la devise de référence comptable sont enregistrées au cours de change de l'opération. Pour le calcul de la valeur liquidative, les actifs et passifs de l'OPCVM sont évalués au cours de change du jour déterminé par la BCE.

Différence de change

Ce compte enregistre les résultats sur opération de change de trésorerie.

Devise à terme

Les achats et ventes à terme de devises sont valorisés selon une méthode d'interpolation. Cette méthode compare le taux de la BCE et les taux de divers contributeurs pour les devises comptant et pour les échéances de 1 mois à un an ce qui permet de déterminer un taux de change à terme pour la période restant à courir.

Rémunération des comptes

Ce compte enregistre les prévisions de rémunération, par la voie d'une échelle d'intérêts transmises par un intermédiaire financier, pour tout compte courant ou compte de dépôt de garantie.

Instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les positions clôturées sont calculées selon la méthode du premier entré premier sorti.

Marchés à terme fermes :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut au cours multiplié par la quantité, la quotité et la devise de référence.

Marchés à terme conditionnels :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut à la traduction en équivalent sous-jacent de l'option.

Frais de gestion

Une dotation quotidienne est calculée sur la base de 1,20 % (TTC) par an sur actif net.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Les intérêts sur obligations et titres de créances négociables sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Politique de distribution

Le FCP capitalise l'intégralité des revenus et des plus ou moins values nettes de frais.

2 - Evolution de l'actif net

| | | EXERCICE 2016 | EXERCICE 2015 |
|--|------|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | + | 16 078 884,72 | 13 038 541,42 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | + | 2 286 498,52 | 5 166 985,52 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | - | -4 863 618,31 | -4 647 325,17 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers | + | -14,42 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers | - | -13,55 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | + | 1 769 684,54 | 4 182 195,76 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | - | -2 764 896,46 | -2 258 622,63 |
| Frais de négociation | - | -14 636,26 | -14 489,29 |
| Différences de change | + /- | 1 144 244,68 | 1 412 657,56 |
| Variation de la différence d'estimation des instruments financiers | + /- | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N :</i> | | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i> | | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | +/- | 1 091 936,00 | -596 150,85 |
| <i>Différence d'estimation exercice N :</i> | | <i>489 805,51</i> | <i>-602 130,49</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i> | | <i>602 130,49</i> | <i>5 979,64</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | - | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | +/- | -211 119,98 | -204 907,60 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur les plus et moins-values nettes | - | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | +/- | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | = | 14 516 949,48 | 16 078 884,72 |

3 - Compléments d'information

3.1 - Instruments financiers : ventilation par nature juridique

| | |
|---|---------------|
| Titres de créances | |
| Bons du Trésor | 4 750 000,00 |
| Billets de Trésorerie | 1 270 000,00 |
| Certificats de Dépôt | 5 290 000,00 |
| Hors-Bilan | |
| Autres opérations | |
| Contrats à terme sur produits d'actions | 14 526 580,23 |

3.2 - Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | Taux fixe | Taux variable | Taux révisable | Autres |
|-----------------------------------|---------------|---------------|----------------|--------------|
| Actif | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 11 310 000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2 738 567,21 |
| Passif | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3 - Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| | 0-3 mois] |]3 mois - 1 an] |]1 - 3 ans] |]3 - 5 ans] | > 5 ans |
|-----------------------------------|---------------|--------------------|-------------|-------------|---------|
| Actif | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 11 310 000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 2 738 567,21 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.4 - Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan (à l'exception de l'euro)

| | JPY |
|--|---------------|
| Actif | |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 |
| OPC | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 |
| Créances | 13 716 017,76 |
| Comptes financiers | 829 645,10 |
| Passif | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 |
| Dettes | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 |
| Hors-Bilan | |
| Opérations de couverture | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 |

3.5 - Créances et dettes : ventilation par nature

Opérateurs débiteurs et autres créances

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Achat à terme de devises (JPY) | 13 129 469,95 |
| Déposit en JPY | 586 547,81 |
| Compte d'attente | 4 950,96 |

Opérateurs créditeurs et autres dettes

| | |
|--|---------------|
| Fonds à livrer sur Achats à Terme de devises (EUR) | 13 208 402,50 |
| Répartition périodique des frais | 44 183,95 |

3.6 - Capitaux propres

| Nombres de titres | |
|------------------------------|--------|
| émis pendant l'exercice | 402,64 |
| rachetés pendant l'exercice | 849,52 |
| Commissions de souscriptions | |
| Montant perçu | Néant |
| Montant rétrocédé | Néant |
| Commissions de rachats | Néant |

3.7 - Frais de gestion

| frais de gestion fixes | |
|---|------------|
| Charges externes (1) | 175 120,50 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,20 |
| (1) Commission versée intégralement à la Société de Gestion | |

| frais de gestion variables (commission de performance) | |
|--|--|
| Néant | |

3.8 - Engagements reçus et donnés

| |
|-------|
| Néant |
|-------|

3.9 - Autres informations

| Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres | |
|---|--|
| Néant | |

| Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres | |
|---|--|
| Néant | |

| Instruments émis ou gérés par la société de gestion | |
|---|--|
| Néant | |

3.10 - Tableau d'affectation des sommes distribuables

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|---------------|------------------|------------------------|-------------------------|
| Date | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |
| Néant | | | | |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | |
|--|---------------|------------------|
| Date | Montant total | Montant unitaire |
| Néant | | |

| Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat | EXERCICE 2016 | EXERCICE 2015 |
|---|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -191 208,72 | -203 861,33 |
| Total | -191 208,72 | -203 861,33 |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -191 208,72 | -203 861,33 |
| Total | -191 208,72 | -203 861,33 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | | |
| Distribution unitaire | | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat | | |

| Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes | EXERCICE 2016 | EXERCICE 2015 |
|--|--------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -692 752,01 | 2 036 282,59 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -692 752,01 | 2 036 282,59 |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -692 752,01 | 2 036 282,59 |
| Total | -692 752,01 | 2 036 282,59 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | | |
| Distribution unitaire | | |

3.11 - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

| Date | actif net | nombre de parts | Valeur liquidative | distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) | distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) | capitalisation unitaire (*) |
|------------|---------------|-----------------|--------------------|--|---|--|-----------------------------|
| 28/12/2012 | 11 669 582,20 | 3 093,74 | 3 771,99 | - | - | - | -36,90 |
| 30/12/2013 | 13 267 656,94 | 2 892,62 | 4 586,72 | - | - | - | -48,61 |
| 30/12/2014 | 13 038 541,42 | 2 679,79 | 4 865,50 | - | - | - | 523,63 |
| 30/12/2015 | 16 078 884,72 | 2 750,44 | 5 845,93 | - | - | - | 666,22 |
| 30/12/2016 | 14 516 949,48 | 2 303,56 | 6 301,96 | - | - | - | -383,73 |

(*) La capitalisation unitaire à partir du 30/12/2014 est celle du résultat et des plus ou moins values nettes. Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

**STRATEGIE INDICE JAPON
(FCP)**

DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 30 DECEMBRE 2016

| CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE | DEV | QTE | VALEUR BOURSIERE | % AN | HORS BILAN | % HB |
|--|-----|---------------|-----------------------|----------------|----------------------|----------------|
| PORTEFEUILLE | | | | | | |
| BONS DU TRESOR | | | | | | |
| BONS DU TRESOR | | | | | | |
| FR0123448062-000 BTF ECH 01/02/2017 | EUR | 590000 | 590 000,00 | 4,06% | | |
| FR0123934624-000 BTF ECH 11/01/2017 | EUR | 1700000 | 1 700 000,00 | 11,71% | | |
| FR0123934665-000 BTF ECH 08/02/2017 | EUR | 1670000 | 1 670 000,00 | 11,50% | | |
| FR0123934681-000 BTF ECH 22/02/2017 | EUR | 550000 | 550 000,00 | 3,79% | | |
| FR0123934707-000 BTF ECH 08/03/2017 | EUR | 240000 | 240 000,00 | 1,65% | | |
| BONS DU TRESOR | | | 4 750 000,00 | 32,72% | | |
| BILLETS DE TRESORERIE | | | | | | |
| EURO COMMERCIAL PAPER | | | | | | |
| XS1508671424-000 ECP VOLKSWAGEN LEAS ECH 23/01/2017 | EUR | 400000 | 400 000,00 | 2,76% | | |
| XS1520717106-000 ECP TENNET GROUP ECH 02/02/2017 | EUR | 870000 | 870 000,00 | 5,99% | | |
| BILLETS DE TRESORERIE | | | 1 270 000,00 | 8,75% | | |
| CERTIFICATS DE DEPOT + BISF | | | | | | |
| CERTIFICATS DE DEPOT | | | | | | |
| FR0123579809-000 CD LCL ECH 20/01/2017 | EUR | 1100000 | 1 100 000,00 | 7,58% | | |
| FR0123977896-000 CD BPCE ECH 03/01/2017 | EUR | 1290000 | 1 290 000,00 | 8,89% | | |
| FR0124048325-000 CD CFCM MABN ECH 13/01/2017 | EUR | 700000 | 700 000,00 | 4,82% | | |
| FR0124070485-000 CD CDIT MUN DE PARIS ECH 08/03/2017 | EUR | 900000 | 900 000,00 | 6,20% | | |
| FR0124095896-000 CD BQUE PALATINE ECH 24/02/2017 | EUR | 600000 | 600 000,00 | 4,13% | | |
| FR0124097561-000 CD CMUT OCEAN ECH 02/03/2017 | EUR | 700000 | 700 000,00 | 4,82% | | |
| CERTIFICATS DE DEPOT + BISF | | | 5 290 000,00 | 36,44% | | |
| ENGAGEMENTS HORS BILAN | | | | | | |
| FUTURES SUR INDICES | | | | | | |
| FUNIKKE03174-000 NIKKEI 09/03/2017 | JPY | 188 | | | 14 526 580,23 | 100,07% |
| ENGAGEMENTS HORS BILAN | | | | | 14 526 580,23 | 100,07% |
| TOTAL PORTEFEUILLE | | | 11 310 000,00 | 77,91% | 14 526 580,23 | 100,07% |
| LIQUIDITES | | | | | | |
| OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES | | | | | | |
| 4111 - ACHATS A TERME DE DEVICES | JPY | 1 620 000 000 | 13 129 469,95 | 90,44% | | |
| 416 - DEPOTS DE GARANTIE | JPY | 72 380 000 | 586 547,81 | 4,04% | | |
| 47 - COMPTES TRANSIT. ET D'ATTENTE | EUR | | 4 950,96 | 0,03% | | |
| OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES | | | 13 720 968,72 | 94,52% | | |
| OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES | | | | | | |
| 4012 - FONDS A LIVRER ACH. TERME DEV | EUR | | -13 208 402,50 | -90,99% | | |
| OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES | | | -13 252 586,45 | -91,29% | | |
| DISPONIBILITES | | | | | | |
| 51 - BANQUES, ORGANISMES ET ETABL.FI | EUR | | 1 908 922,11 | 13,15% | | |
| 51 - BANQUES, ORGANISMES ET ETABL.FI | JPY | 102 378 205 | 829 645,10 | 5,72% | | |
| DISPONIBILITES | | | 2 738 567,21 | 18,86% | | |
| TOTAL LIQUIDITES | | | 3 206 949,48 | 22,09% | | |
| ACTIF NET | | | 14 516 949,48 | 100,00% | 14 526 580,23 | 100,07% |
| NOMBRE DE PARTS | | | 2 303,56 | | | |
| VALEUR LIQUIDATIVE | | | 6 301,96 | | | |

En application du huitième alinéa du 1 de l'art. 242 ter de Code Général des Impôts, l'information relative au quota d'investissement doit figurer dans l'inventaire de l'OPCVM : le FCP STRATEGIE INDICE JAPON est investi à plus de 25% en créances ou produits assimilés.